

Instruction des dossiers pour le plateau du Collectif Scènes 77

Suite à nos échanges lors de la visio du 12/09

Rappel des critères indiqués dans le dossier Plateau 2026

- Jeune public
- En création
- Des actions culturelles à proposer
- Présenter une démarche précise d'accessibilité aux publics en situation de handicap
- Cie de la Région Ile-de-France ou limitrophes au 77 (attention portée sur domiciliation de la cie et celle des équipes)
- Autonome pour les déplacements

Les questions à se poser au moment de la lecture des dossiers

- La question de l'émergence ou pas? (qui revient souvent)

Idée que ce plateau s'intéresse autant aux compagnies émergentes qui auraient besoin de notre coup de pouce, qu'aux compagnies bien établies.

Réfléchir pour chaque projet à l'intérêt réciproque pour la cie et pour le collectif. Notamment en rapport avec notre identité et nos valeurs.

- Coût de cession ?

Ne pas se bloquer sur les prix de cessions pour l'étape de la sélection en sous-groupe. Ce sujet pourra être interrogé lors du comité de sélection des 5 finalistes. Idée que plusieurs formats de spectacle sont possibles car les 5 finalistes trouveront des débouchés dans des salles de tailles différentes au sein du réseau.

- Adaptabilité

Idem que pour le prix de cession. Ce n'est pas un critère, même si les projets adaptables ont une valeur ajoutée pour la mise en place d'une tournée conséquente.

- Stade de création, et de production du spectacle

Lire les dossiers en s'interrogeant sur le rôle du Collectif dans la naissance du projet ? La compagnie a-t-elle vraiment besoin de nous pour ce projet ? Veiller à ce que la création et la production ne soit pas déjà quasi bouclée.

Il y a un intérêt à ce que le réseau puisse aussi offrir des temps de résidence de création aux compagnies.

- Accessibilité : la nouveauté du plateau 2026

Dimension éliminatoire. Cette dimension doit apparaître dans le budget de production du spectacle.

La démarche de mise en place d'un outil d'accessibilité doit être très claire, et l'engagement de la compagnie bien précisé. Néanmoins, les compagnies ne sont pas obligées d'être expertes. Elles peuvent même être novice sur le sujet, et le Pôle Art et Handicap sera là pour les accompagner dans leur démarche.

- **Diversité:**

Veiller à ce que les projets choisis soient assez variés, en discipline, forme et budget

- **5 dossiers à retenir par sous-groupe mais...**

Inutile d'en sélectionner 5 s'ils ne sont pas suffisamment convaincants.

Inversement, si le nombre de dossier séduisant dépasse les 5, ne pas se limiter !